

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 23 (1915)

Heft: 9

Artikel: Prisonniers de guerre en Afrique [suite et fin]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prisonniers de guerre en Afrique

(Suite et fin)

On trouve souvent affiché dans les camps un ordre journalier, il est presque partout le même. En voici un exemple:

- 6 h. matin: réveil;
- 6 h. 15 » café;
- 6 h. 45 » appel;
- 7 h. » travail;
- 10 h. 30 » repas;
- 12 h. 30 après-midi: travail;
- 5 h. » soupe;
- 8 h. soir: extinction des feux.

Les lettres, les paquets et l'argent ne donnent pas lieu à des réclamations fréquentes. Il est compréhensible que les envois adressés à des prisonniers qui ont passé d'un hôpital à un dépôt en France, qui de là ont été envoyés à Tizi-Ouzou (station de triage des hommes envoyés en Afrique) pour arriver enfin aux confins du Sahara, subissent de sérieux retards, même qu'il s'en perde. Cependant j'ai eu sous les yeux de nombreuses correspondances qui n'avaient pas été écrites en Allemagne plus de trois semaines avant leur réception par les intéressés en Afrique.

C'est le lieu de relever ici un fait regrettable auquel il faudrait pouvoir porter remède si possible. Il est arrivé souvent que, dans les dépôts de France, de nombreux prisonniers aient réuni leur argent de poche allemand, aux fins de le faire changer. Ce change n'a parfois pas pu être fait rapidement, de sorte que, trop souvent, des groupes de prisonniers ont été dirigés ailleurs (soit en France même, soit dans les dépôts africains) avant que l'argent remis ne soit revenu aux mains du vaguemestre. De ce fait, les sommes données n'ont pas pu être rendues,

souvent même l'argent changé n'a pu être réexpédié. J'ai vu un commandant de camp, en France, qui m'a dit: « Voici: j'ai plus de 3000 francs, équivalent de ce qui m'a été remis en marks. Où sont les trois ou quatre cents hommes auxquels appartient cet argent? je l'ignore. Dispersion de tous côtés! Je ne sais où envoyer cet argent, et me voici obligé de le garder en dépôt. »

Il faudrait éviter de changer de l'argent à des hommes auxquels on n'est pas sûr de pouvoir le rendre en temps utile en monnaie du pays, ou bien alors avoir un change fixe au taux duquel on pourrait immédiatement recevoir des marks et distribuer la contre-valeur en argent français.

Si je n'ai pas signalé ce fait plus tôt, c'est parce que ce n'est qu'en Afrique que j'ai eu l'occasion d'entendre des plaintes sérieuses à ce sujet, de la part de prisonniers qui avaient remis collectivement de fortes sommes il y a deux, trois et même quatre mois, et qui se désolaient maintenant de n'avoir pas l'argent qui aurait pu leur être utile.

* * *

En résumé je puis dire que les prisonniers, en Algérie et en Tunisie, ne sont pas spécialement à plaindre... et qu'ils ne se plaignent pas. Très bien traités en général, ils ont une vie facile dans un pays merveilleux et dans un climat sain.

Quelques-uns — les philosophes — m'ont même avoué qu'au milieu de leurs misères matérielles et morales de prisonniers de guerre, ils avaient au moins cette consolation « d'avoir vu du pays et un pays intéressant! »

